

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 NOVEMBRE 2009

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Subvention aux classes  
de découverte organisées  
par les enseignants des  
écoles élémentaires  
publiques**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 13 novembre 2009  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 19 novembre 2009  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 novembre 2009

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



François LANSIART

L'an deux mille neuf, le 12 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 5 novembre deux mille neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD\*, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

\*Monsieur MAILLARD (sauf pour le dossier 09 G 00, le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2009, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 09 G 01-02)

Avait donné procuration :

Monsieur LEBRAY à Madame BOUTIN  
Madame USQUIN à Madame de JOYBERT  
Madame ROCCHETTI à Madame de CIDRAC  
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA  
Madame RHONÉ à Monsieur LÉVÊQUE

Secrétaire de Séance :

Monsieur ROUSSEAU

**N° DE DOSSIER** : 09 G 02

**OBJET** : SUBVENTION AUX CLASSES DE DÉCOUVERTE ORGANISÉES PAR LES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

**RAPPORTEUR** : Madame de CIDRAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La Ville attribue une subvention aux classes de découverte organisées par les enseignants des écoles élémentaires publiques depuis 2005.

Chaque année, cette participation permet de soutenir les enseignants qui donnent de leur temps et de leur énergie dans des projets difficiles à mettre en place. Elle vise également à aider les familles à faire participer leurs enfants à des projets pédagogiques hors de l'école.

En 2008/2009, 6 classes ont pu bénéficier de cette aide :

- 3 classes de l'école Ampère,
- 1 classe de l'école Giraud-Teulon,
- 2 classes de l'école Bonnenfant.

Il est proposé de maintenir ce dispositif pour les années à venir et de porter la subvention de 10 € à 12 € par élève et par jour. Cette augmentation de 20 % permettra aux écoles d'élargir leur choix en termes de destination et de thématique des classes transplantées.

Les écoles n'ayant pas bénéficié de cette subvention au cours des années précédentes seront prioritaires.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce projet et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

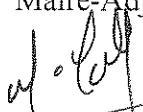
À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE ce projet,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,



Mauriee SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines